3e Année N° 26 1er Février 1900

# BULLETIN

## DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE BOTANIQUE

### Admissions.

MM. Vuyck (Dr L.), président de la Société botanique néerlandaise, Leiden (Hollande), présenté par *MM. Léveillé* et *Rouy*.

Savouré (Saintange), receveur-buraliste à Domfront (Orne), présenté par *MM. Léveillé* et *Corbière*.

---

## LES MENTHES HYBRIDES

D'après les travaux de M. E. Malinvaud

Par le Dr X. Gillot

La question d'hybridité, ou, pour mieux dire, du croisement des espèces ou des races, est à l'ordre du jour en histoire naturelle, particulièrement en botanique, et c'est pour répondre aux préoccupations scientifiques actuelles qu'elle a été mise au programme du Congrès international de Botanique qui doit se tenir à Paris au mois d'octobre 1900. La difficulté surtout dans certains genres, de bien définir et délimiter les espèces, les nombreuses variations ou formes intermédiaires, ont amené, chez les botanistes classificateurs, des divergences d'opinion considérables, dont l'exposé, bien fait pour dérouter les novices, remplit les ouvrages spéciaux, en particulier les monographies. Alors que certains auteurs, voyant dans ces formes intermédiaires des produits de croisement, se plaisent à multiplier les hybrides (1), d'autres se tiennent encore sur une sage ré

(1) M. E. G. Camus, qui s'est imposé la tâche laborieuse de cataloguer, tous les hybrides connus de la flore française; *Statistique ou catalogue des plantes hybrides spontanées de la flore française* in *Journal de botanique*, 1898-1899 (en cours de publication), estime à près de 800 le nombre des hybrides déjà décrits en France, et encore laisse-t-il de côté les hybrides présumés de certains genres, notamment du genre *Mentha* (E. G. Camus,

serve (1), tout en admettant cependant les faits de plus en plus nombreux et bien constatés d'hybridité spontanée et expérimentale.

Parmi les genres à espèces *litigieuses*, il en est peu d'aussi obscur et d'aussi embrouillé que le genre *Mentha*. Cependant la lumière s'y fait peu à peu, et nous en sommes redevables aux travaux poursuivis avec persévérance et sagacité par un savant modeste, consciencieux observateur, M. E. Malinvaud, secrétaire général de la société botanique de France.

Tout d'abord, la plupart des phytographes qui se sont occupés du genre *Mentha* ont cherché à décrire les formes plus ou moins remarquables rencontrées par eux, d'où le grand nombre de descriptions spécifiques signées des noms de Smith, Sole, Opiz, Host, Lejeune, Boreau, Strail, Timbal-Lagrave, Kerner, Gandoger, Déséglise et Durand, etc., et dont l'identification est si difficile et souvent illusoire. D'autres sont venus, jusque dans ces derniers temps, A. Pérard, John Briquet, etc (2), qui,

---

*Statistique des plantes hybrides signalées dans l'étendue de la flore française*, in *Comptes rendus du Congrès des Sociétés savantes de Paris et des départements, tenu à la Sorbonne en 1898. Section des Sciences.* Paris. imp. nat. 1898. p. 197).

(1) « Quelques botanistes parlent volontiers d'hybrides. Qu'une forme observée dans la nature ne réponde pas parfaitement aux descriptions classiques, ils croient résoudre d'une façon satisfaisante le problème de son origine et de ses parentés en la considérant comme un hybride bien défini de deux espèces croissant spontanément dans le même lieu. Ils jugent le fait suffisamment établi lorsqu'ils inscrivent à côté de la mention du prétendu hybride une indication comme celle-ci : « croît au milieu des parents »; parfois ils examinent sommairement les organes de la sexualité et croient pouvoir dire qu'ils ne sont pas parfaitement développés; mais aucune expérience n'est tentée pour confirmer cette assertion. Les observations de ce genre n'ont aucune valeur scientifique et méritent l'oubli où elles tombent. » Ch. Flahault, *Hybrides et Métis*, à propos d'une visite à l'établissement de MM. Deleuil et fils, horticulteurs à Hyères, in *Annales Soc. horticult. et hist. nat. de l'Herault*, 39e année, t. xxxie de la 2e série, n° 3, mai-juin, 1899. p. 111. Il faut envisager avec prudence la question des hybrides produits spontanément dans la nature. Les plantes s'y hybrident plus difficilement que dans les jardins; les produits sont très différents, dissemblables, et souvent difficiles à interpréter.

(2) A. Pérard. *Classification du genre Mentha*, extrait du *Bull. de la Soc. d'émulation de l'Allier* 1876; *Revue monographique du genre Mentha*, 1878, broch. in-8°, 27 p. — John Briquet. *Fragmenta monographiæ Labiatarum* I (1889) ext. du *Bull. de la Soc. bot. de Genève*, V (1889) p. 20-122; *Les Labiées des Alpes-Maritimes*, I. (1891).

plus judicieusement; ont cherché à dégager de ce chaos les types spécifiques de premier ordre, et leur ont subordonné un grand nombre de variétés d'importance secondaire. Il était néanmoins difficile d'interpréter ainsi nombre de formes intermédiaires qui relient par une série presque ininterrompue les espèces généralement admises, par exemple *Mentha rotundifolia* à *M. sylvestris*, *M. aquatica*, à *M. arvensis*, etc. C'est alors que la théorie d'hybridation s'est posée, tout d'abord timide, puis de plus en plus affirmative. Déjà F. Schultz, Wirtgen et Timbal-Lagrave, dans leurs écrits et leurs exsiccata (1) avaient publié quelques menthes hydrides, dont M. Focke a reproduit la liste raisonnée (2); et Pérard (*Revue monog. du genre Mentha*, 1878, p. 25), tout en penchant du côté de la *variation* des espèces de menthes, fait toutes ses réserves au sujet de l'hybridation possible.

C'est que déjà M. Malinvaud, entreprenant par des études minutieuses et une expérimentation méthodique l'étude des faits seulement entrevus et mal interprétés par Wirtgen, a établi le premier une classification rationnelle du genre *Mentha*, démontré l'existence d'espèces *cardinales*: *M. rotundifolia*, *silvestris*, *viridis*, *aquatica*, *arvensis*, susceptibles de se croiser entre elles en diverses combinaisons; et ses nombreuses publications se recommandent par l'abondance et la précision des faits exposés et leur judicieuse critique (3). Les idées de M. Malinvaud, de plus en plus adoptées en France et à l'étranger, ont été appliquées également à l'interprétation des

(1) F. Schultz, *Jahresber. der Pollichia* XII (1854), p. 41; *Archives de Flore* (1855), p. 189-196; *Note sur le genre Mentha* in *Bull. soc. bot. de France*, XVI (1869) p. 433 et *Herbarium normale*, passim. — Ph. Virtgen *Flora des Preussiche-Rheinprovinz* (1857), p. 347; *Herbarium Mentharum Rhenanarum*, éd. 1-3 — Coblenz, 1855-1864. — E. Timbal-Lagrave. *Essai monographique sur les espèces, variétés et hybrides du genre Mentha qui sont cultivées ou qui croissent spontanément dans les Pyrénées centrales et dans la partie supérieure du bassin sous-pyrénéen (Haute-Garonne)* in *Bull. Soc. bot. France* VII (1860) p. 254-267 et 352-358.

(2) W. O. Focke. *Die Pflanzen Mischlinge* (1881) p. 336.

(3) Il me paraît opportun de rappeler ici les principales publications de M. Malinvaud sur les Menthes, pour la plupart disséminées dans les Bulletins de la Société botanique de France : *Note sur le Mentha aquatico-rotundi-*

formes litigieuses d'autres genres polymorphes, *Rubus*, *Hieraciums*, etc., et avec le même succès. Les monographes les plus autorisés, Crépin, Boulay, John Briquet (1) etc. n'ont pas hésité à rendre à M. Malinvaud la justice qui lui est due et à reconnaître ses droits de priorité incontestables en ce qui concerne l'étude de l'hybridation dans le genre *Mentha*. Il n'en est pas de même partout, et bon nombre de publications récentes, principalement hors de France, se sont inspirées des études de notre savant compatriote et ont reproduit ses opinions et sa classification, sans même citer son nom (2).

*folia observé à Provins* in *Bull. soc. bot. France*, XXIII (1876) p. 58. — *Sur quelques Menthes rares ou nouvelles de la flore française* ibid. XXIV (1877) p. 234. *Menthæ exsiccatæ præsertim Gallicæ*, avec classification sommaire, *ibid.* XXIV (1877) Revue bibliog. p. 43. — *Sur quelques Menthes des herbiers du jardin de Bruxelles*, ibid. XXV (1878) p. 139. — *Observations sur une liste de quelques Menthes nouvelles ou peu connues* ibid XXVI (1879). p. 256. — *Observations relatives à la nomenclature des hybrides, principalement dans le genre Mentha*, ibid. XXVII (1880) p. 275. — *Simple aperçu des hybrides dans le genre Mentha* ibid. p. 332. — *Annotations sur le 4e fascicule des Menthæ exsiccatæ præsertim gallicæ*. ibid, XXVIII (1881) p. 366 et XXX (1883) p. 465 extr. broch. 84 p. — *Matériaux pour l'histoire des Menthes. Révision des Menthes de l'herbier Lejeune* broch. in-8° 50 p. extrait du Bull. Soc. Linn. de Normandie (1880) — Rédaction du genre *Mentha* dans le *Prodrome de la flore du plateau central de la France* par Martial Lamotte (1881) p. 579-594. — *Trois genres critiques de la flore du Limousin : Rosiers, Ronces et Epervieres de la Haute Vienne, d'après l'herbier d'Edouard Lamy de La Chapelle* in *Assoc. fr. av. sciences*, 19e session, Limoges, (1890) II p. 429, Note sur le genre Mentha p. 433 et ext. 21 p. — M. Malinvaud avait établi dans un coin du Muséum de Paris un champ d'expériences culturales qui ont été malheureusement interrompues en pleine activité et dont il a rendu compte dans l'article suivant: *Un mot sur l'utilité des expériences pour la vérification des espèces. Pourquoi mes recherches sur les Menthes commencées suivant cette méthode en 1881 n'ont pas été continuées*, in Bull. soc. bot. France XXXVII (1890) p. 81. — Enfin, de 1877 à 1881, M. Malinvaud a publié quatre fascicules de *Menthæ exsiccatæ præsertim gallicæ*, de 50 numéros chacun, soit une collection de 200 menthes des plus précieuses et des plus instructives par le choix et la préparation des échantillons, et les étiquettes soigneusement annotées qui les accompagnent.

(1) F. Crépin. *Rosæ hybridæ. Etudes sur les Roses hybrides* in *Bull. de la Soc. royale bot. Belg.* XXXIII (1894) — N. Boulay. *Les Rubus de la flore française in Bull. Soc. bot. France* XLV (1898) p 497. — J. Briquet, *Fragmenta Monographiae Labiatarum* in *Bull Soc. bot. Genève* V (1889) et ext. in-8°, 103 p. ; *Labiées des Alpes-Maritimes* I (1891) p. 18-97.

(2) W. O. Focke *(Die Pflanzen Mischlinge*, 1881), qui devait connaître les premiers mémoires de M. Malinvaud, ne cite pas son nom. *G. R.* Beck von Mannagetta, *Flora von Nieder Oesterreich (1893)*, dans les pages très documentées qu'il a consacrées aux nombreuses variétés et aux hybrides du genre *Mentha*, se borne à une vague indication bibliographique, p. 981. Le nom de M. Malinvaud n'est pas même mentionné dans de récentes publications des périodiques allemands, où ses opinions ont cependant été manifestement mises à profit.

Il m'a paru d'autant plus opportun de faire valoir les droits d'antériorité de M. Malinvaud qu'après avoir moi-même combattu ses théories en matière d'hybridation (1), j'ai dû m'y rallier en présence des résultats acquis et de l'interprétation satisfaisante qu'elle apporte des faits observés. Et, en attendant la Monographie du genre *Mentha*, tout au moins des espèces de la flore française, que M. Malinvaud se doit à lui-même, d'écrire, comme couronnement de ses travaux, je crois devoir appeler l'attention sur la note récente qui les résume et qui a été présentée par l'auteur au dernier Congrès des Sociétes savantes à la Sorbonne en 1898. (E. Malinvaud. *Classification des espèces et hybrides du genre Mentha, in Comptes rendus du Congrès des Sociétés savantes. Section des sciences (1898). Sur le genre* MENTHA. *Note préliminaire*. p. 217)

Après avoir réfuté, en quelques mots, les théories de la variation indéfinie des espèces et celle de l'évolution par différenciations successives, qui aboutissent l'une et l'autre à la négation de l'espèce, M. Malinvaud rappelle les études poursuivies par lui sans interruption, depuis un quart de siècle, sur les Menthes françaises et pose les conclusions suivantes que leur importance m'engage à reproduire:

« 1° Les *Mentha rotundifolia* et *silvestris* s'hybrident invinciblement partout où ils sont en société ou au voisinage l'un de l'autre. Nous en sommes encore à découvrir en France une exception à cette règle, et les individus issus de ce croisement se montrent souvent en telle abondance qu'on a pu croire qu'ils représentaient l'espèce légitime dominante. On s'explique

(1) Dans une note reproduite par M. Malinvaud. (*Annotations* au 4e fascicules des *Menthæ exsicc. præsertim gallicæ* p. 72, et *Bull. Soc. bot. France* XXX (1883) p. 476, à propos des *Mentha Wildenowii* Des. et Dur. et *M. Ripartii* D. et D., très répandus et très constants aux environs d'Autun, je les considérais « comme espèces légitimes » rien ne me paraissant prouver leur hybridité, et considérant alors les hybrides comme assez rares. C'est l'opinion que j'avais émise également à propos de *l'Orchis alata* Fleury (Bull. soc. bot. France XXVIII (1881) p. 307) et que je n'hésite pas à considérer aujourd'hui comme erronée (*Le Monde des plantes. Bull. de l'Ass. française botanique*, 7e année 2e série n° 200, 1er mars 1898. p. 93). Tout en considérant les hybrides comme exceptionnels, je les crois bien établis et même assez fréquents dans certains genres, *Mentha* entre autres, dont ils expliquent seuls le polymorphisme.

comment des floristes de la valeur de Fries et de Godron ont cru voir, dans la plante hybride, le type du *Mentha silvestris* et rattacher les véritables formes légitimes de ce dernier au *M. viridis* comme variété *canescens*. Cette erreur capitale, que nous avons signalée depuis longtemps suffisait à faire une énigme indéchiffrable pendant près d'un siècle, de la classification des Menthes du groupe des *Spicatæ*.

« 2° Les *Mentha aquatica* et *arvensis*, partout où ils se rencontrent, se croisent avec la même facilité et la même constance que les deux précédents. Ce groupe de produits répond au *M. sativa* de Linné; il a offert aux botanistes de l'école analytique un filon inépuisable pour leurs créations spécifiques, et de ce seul chef, la nomenclature du genre s'est accrue de plus de cent noms.

« Nous avons obtenu expérimentalement les hybrides de ces deux catégories.

« 3° Le *Mentha viridis*, plus rare en France que ses congénères à l'état spontané, participe à diverses combinaisons qui sont le plus souvent d'origine horticole. On retrouve une partie de ses caracrères dans les *M. rubra*, *piperita*, *gentilis*, etc.

« 4° Les croisements sont peu fréquents entre les *Mentha aquatica* et les *M. rotundifolia* et *silvestris*. On peut cependant en citer des exemples incontestables : *M. Maximiliana*, *Schultzii*, *Mauponii*, *pubescens*, *nepetoides*, *Ayassei*, etc. rentrant presque tous dans notre division des *spicatæ petiolatæ*.

« 5° Les hybrides de la formule *arvensis-rotundifolia* sont assez rares et souvent peu stables. Nous en avons observé plusieurs variétés aux environs de Provins.

« 6° Enfin, sauf une forme douteuse d'origine horticole, nous ne connaissons en France jusqu'à ce jour aucun exemple d'hybridation spontanée des *Mentha arvensis* et *silvestris*.

« Indépendamment des hybrides simples, on observe des cas complexes, tels que des surhybridations, la participation de trois parents au lieu de deux, etc.

« En résumé, parmi les catégories d'hybrides que nous venons d'établir, les deux premières ont une importance particulière, parce qu'elles sont en contradiction avec l'opinion géné-

ralement admise sur l'existence accidentelle et le plus souvent peu stable des productions hybrides. Les Menthes répondant aux formules *rotundifolia-silvestris* et *aquatica-arvensis* se comportent, en apparence, comme de véritables espèces, au point d'avoir fait et de continuer à faire illusion sous ce rapport à l'immense majorité des botanistes ....

« La conservation des hybrides est favorisée, dans les Menthes, par le mécanisme d'un puissant système végétatif assurant, à l'aide des stolons et des drageons, une propagation presque indéfinie de la plante, sans le concours des organes sexuels, qui sont le plus souvent, surtout les mâles, imparfaitement développés.

La végétation des individus hybrides, ordinairement plus vigoureuse que celle des parents, parvient même, dans certains cas à supplanter ceux-ci et peut devenir prédominante, sinon même exclusive, dans la localité où ils ont pris naissance.»

Je suis heureux, pour ma part de confirmer les assertions de M. Malinvaud. Aux environs d'Autun, comme sur les bords de la Loire, les colonies des *Menthæ spuriæ*, aussi bien dans le groupe des *M. spicatæ* que dans celui des *M. verticillatæ*, sont parfois si nombreuses et si étendues qu'elles donnent l'illusion d'espèces légitimes, tantôt mélangées aux parents, tantôt substituées à ceux-ci sur de grands espaces, *quelquefois* même d'apparence fertile (1).

Il en est de même pour les Ronces, chez lesquelles des formes manifestent croisées s'étendent tellement par leur drageonnement et l'enracinement, par le sommet, de leurs longs rameaux, qu'elles finissent par former dans les haies ou dans les bois de vastes colonies très prépondérantes relativement à leurs parents probables et existant dans le voisinage, et dont on peut arriver à déterminer le rôle d'une façon à peu près certaine.

(1) Le *Mentha Ripartii* D. et D. (*rotundifolia* × *silvestris*) fréquent aux environs d'Autun, m'a présenté des nucules *bien conformés* et *d'apparence fertile*. L'épreuve du semis n'en a pas été faite, et justifie la critique adressée par M. John Briquet. (*Les Labiées des Alpes-Maritimes*, I (1891) p. 31, (obs. 3), à l'assertion trop affirmative que j'avais avancée dans le *Bulletin de la Société Dauphinoise*, VIII (1891) p. 335 nº 2989.

Je suis disposé toutefois à admettre avec la plupart des floristes, et M. Malinvaud lui-même, dans les espèces principales ou de premier ordre (espèces *cardinales* de M. Malinvaud), l'existence de variétés, ou races régionales ou locales, qui peuvent se croiser avec les races analogues d'espèces voisines, d'où ces formes multiples, très communes dans certaines localités, nulles ailleurs ou remplacées par des formes équivalentes, et qui mettent aux abois les jeunes botanistes, s'épuisant à adapter quand même les descriptions trop étroites des flores locales à des formes végétales totalement différentes.

Si l'on est en droit d'admettre l'évolution phylétique dans une certaine mesure, c'est-à-dire les modifications survenues à la longue, dans le temps et l'espace, chez un type ancestral, il n'en est pas moins certain qu'il faut accepter les espèces *actuelles*, et, comme l'a justement écrit M. Malinvaud, «l'explication par croisement des formes de transition d'une espèce à l'autre confirme la fixité des espèces légitimes de l'époque géologique actuelle et contredit l'hypothèse d'évolution à jet continu, qui est une des bases du Darwinisme». L'évolution me paraît cependant indéniable dans le règne organique, et je suis très porté pour ma part, à considérer certains genres phytologiques d'apparition relativement récente, *Rubus*, *Rosa*, *Hieracium*, *Mentha*, etc, comme mal fixés dans leur structure et leur morphologie définitives, et, par conséquent, comme particulièrement riches en espèces ou races affines, d'origine commune, faciles à croiser et formant plutôt, en ce cas, des métis que des hybrides proprement dits, métis à divers degrés et à végétation pour ainsi dire affolée.

Je me hâte d'ajouter que ces réflexions, toutes personnelles, suggérées par la note de M. Malinvaud, prouvent la fécondité des idées qu'il a eu le mérite de faire prévaloir, le premier, mais avec une prudente restriction; car il proclame lui-même que «si les phénomènes d'hybridation méritent, dans certains groupes végétaux, une considération spéciale, on doit se garder de généralisations hypothétiques et se tenir dans la limite des faits. Dans l'universalité du règne végétal, l'hybridation paraît être un fait très exceptionnel. »

## COUP D'ŒIL SUR LA RÉCENTE PUBLICATION DE M. HUSNOT

## GRAMINÉES

*Descriptions, Figures et Usages des Graminées spontanées et cultivées de France, Belgique, Iles-Britanniques, Suisse, etc.*

Par M. Ant. Le Grand.

Voici le premier travail monographique de ce genre dont la phanérogamie française est l'objet : souhaitons à cette œuvre le succès qu'elle mérite et regrettons que ces sortes de publications ne puissent obtenir les encouragements de l'administration supérieure, attribués parfois à des travaux médiocres, qui dissimulent mal, sous la forme, la pauvreté du fond. Cette monographie, utile aux botanistes professionnels, comme aux simples amateurs, revêt un caractère pratique qui la met à la portée des agriculteurs : l'usage, la culture et la connaissanee des graminées présentent en effet, pour ceux-ci, un intérêt de premier ordre.

Non seulement toutes les espèces sont figurées et décrites, mais chaque genre est précédé d'une analyse dichotomique des espèces qu'il renferme et l'ouvrage débute, après une introduction, par la clef analytique des genres.

Un tableau synoptique des tribus eût été utile.

Comparé à la Flore de France de Grenier et Godron, dont les graminées ont été publiées en 1856, ce répertoire ne comprend pas moins de 24 espèces ou sous-espèces spontanées non mentionnées dans la première. Tel est le bilan important des acquisitions nouvelles : *Alopecurus arundinaceus* Poir. (sous-esp. d'*Al. pratensis* L.) ; *Calamagrostis neglecta* Goertn. ; *Agrostis rubra* L. ; *A. Schleicheri* Jord ; *A. Castellana* Boiss. et R. ; *A. filifolia* Link ; *Piptatherum Arisitense* Coste ; *Trisetum agrostideum* Fr. (sous-esp. de *Tr. flavescens* P. B.) ; *T. Burnoufii* Req. ; *T. alpestre* P. B. ; *Atropis tenuifolia* Husn. (sous-esp. de *A. convoluta* Grsb.) ; *A. Foucaudi* Hack. ; *Poa concinna* Gaud. ; *P. supina* Schrad. sous-esp. de *P. annua* L.) ; *P. exigua* Fouc. ; *P. Balbisii* Parl. ; *P. attica* Boiss. et Heldr. ; *Eragrostis Barrelieri* Daveau ; *Melica transsylvanica* Schur. (sous-esp. de *M. ciliata* L.) ; *Festuca Borderi* Hack ; *F. glacia-*

*lis* Miégev. ; *F. pyrenaica* Reut. ; *F. dimorpha* Guss. ; *Serrafalcus arduennensis* Crép.

L'auteur, à mon gré, mérite des félicitations pour avoir adopté la sous-espèce, rouage fort utile et trop peu employé dans l'échelle de la nomenclature. Autrefois, les auteurs (et Lamotte dans son Prodrome du plateau central a largement appliqué ce système) se bornaient à indiquer, par des caractères typographiques spéciaux, les formes ambiguës qu'ils plaçaient entre l'espèce et la variété, sans savoir leur attribuer une situation définie. Clavaud, dans sa Flore de la Gironde, a établi timidement mais franchement la sous-espèce. Mais c'est à MM. Rouy et Foucaud, dans leur Flore de France, que revient l'honneur de la meilleure conception de la sous-espèce et de la généralisation de cette formule. Et il est probable que dorénavant les floristes imiteront cet excellent exemple, dont je n'ai pas à discuter ici les avantages considérables.

M. Husnot n'a pas érigé moins de 23 formes en sous-espèces, par exemple ; *Glyceria fluitans* avec deux sous-esp. *plicata* et *spicata* ; *Lolium perenne* avec 2 sous-esp. *italicum* et *multiflorum* ; *Melica ciliata* avec 3 sous-esp. *nebrodensis*, *Magnolii*, *Transsylvanica* ; *Polypogon monspeliensis* avec la sous-esp. *maritimus* ; *Lepturus incurvatus* avec la sous-esp. *filiformis*.

On remarquera que *l'Anthoxanthum Puelii* Lec. et Lamt, est ramené comme synonyme à *aristatum* Boiss., nom princeps adopté par M. Husnot ; *l'Andropogon pubescens* devient avec raison une simple variété de *l'hirtum* L. (et non *hirsutum*), comme le *Phragmites giganteus* du *communis* ; le *Koeleria albescens* DC du *cristata*, le *Poa minor* Gaud. du *laxa* ; le *Vulpia agrestis* Duv. J. du V. *uniglunis*, etc. etc.

Au contraire, les *Aira multiculmis* et *provincialis*, les *Festuca, Valesiaca* et *Halleri* conservent leur autonomie spécifique.

L'auteur a choisi « presque toujours » les noms spécifiques, «les plus généralement adoptés». Je ne saurais l'en blâmer, bien que je sois partisan du droit absolu de priorité. Mais pourquoi des exceptions ? Ayant remplacé *Psilurus nardoides* et *Piptatherum multiflorum*, généralement usités, par *Psilurus aristatus* Loret et *Piptather. miliaceum* Coss., pourquoi n'avoir pas per-

sévéré dans cette voie rationnelle ? Cosson, qui a fait revivre le nom de *miliaceum*, avait à son actif d'autres excellentes reprises : *Schismus calicinus* et *Avena dubia* par exemple ; ceux-ci valent-ils moins que celui-là ?

Les genres ont été généralement multipliés ; l'auteur a même créé 2 genres nouveaux : *Rouxia* pour *l'Agropyrum Rouxi* et *Goulardia* pour les *Agropyrum* à épi peu comprimé du groupe *caninum*.

On pourrait désirer plus de renseignements bibliographiques, le renvoi plus fréquent et plus précis aux sources et surtout aux exsiccata, aux flores et documents locaux, départementaux ou régionaux, qui auraient permis à l'auteur de multiplier et de compléter les renseignements géographiques et même de combler des lacunes d'un autre ordre.

Certains exsiccata lui auraient fait connaître *Digitaria sanguinalis. var. intermedia* F. Schz.; *Deschampsia coespitosa var. convoluta* Le Grand (1); *Aegilops cylindrica*, etc.; *Agropyrum aurosicum* Reverchon ; *Aira curta J.*, *Agropyrum caninum var. rigidum* Fouc.

*L'Agropyrum Savignonei* D. N. rapporté avec raison par M. Husnot comme var. au *glaucum* R. S. n'est indiqué par lui que dans les Hautes-Alpes. M. Rouy l'a cependant signalé (Bull. Soc. bot. de France, T. XXXVIII. p. 98) dans le Dauphiné et la Haute-Provence et moi-même, bien auparavant, dans la Loire à Montbrison (Bull. Soc. bot. T. XVIII p. 241. 1871). et Stat. bot. du Forez p. 372 (1873) ; Orbe en Suisse (Exsicc. Magnier 2329).

La variété aristée de *l'Agr. glaucum* méritait une mention, en raison de son extrême rareté : Clermont-Ferrand ! (in Stat. bot. du Forez, p. 372) ; Tournhac, dans l'Aveyron (Fe. Saltel !) J'ai reçu également d'Autriche, de M. Hackel, cette variété ainsi que *l'A. Savignonei*.

(1) L'auteur, qui avait puisé dans ma notice précédente (*Association Française de Botanique*, mars 1899), l'indication du *Coix Lacryma*, aurait pu facilement se reporter à l'Exsicc. de la Soc. Rochelaise en ce qui concerne les *Aira coespitosa* var. *convoluta* et *Aegilops cylindrica*, que je signalais dans la même notice.

Mon savant confrère a relevé avec raison les erreurs regrettables de Boreau, qui n'a pas craint d'identifier avec leurs congénères des sables de l'océan, les formes des bords de la Loire, qu'il a nommées *pungens* et *obtusiusculum* et que je possède aussi en herbier, provenant du célèbre botaniste angevin.

En résumé, l'important travail de M, Husnot est appelé à rendre de très sérieux services et je ne puis en faire un meilleur éloge qu'en émettant le vœu, qui ralliera certainement l'adhésion de tous mes confrères, de le voir continuer une œuvre si bien commencée par une publication analogue sur les Joncées et les Cypéracées, soit toutes les Glumacées, et même sur les cryptogames vasculaires de France.

# LISTE DES NOMS PATOIS DE PLANTES

## AUX ENVIRONS DE MAILLEZAIS (Vendée)

Par M. Th. Blanchard.

### THALLOGÈNES.

**Gliuin** (*yu-in*). — Algues vertes d'eau douce, de consistance plus ou moins gélatineuse et qui doivent entrer dans les Vauchériées et les Batrachospermées. — Lorsque l'eau reste au printemps sur les marais elle laisse, en se retirant, des tapis de *Gliuin* (ce nom fait allusion à l'aspect *gluant* de la plante) qui empêchent l'herbe de pousser.

**Potiroun** (*potirin*). — Nom collectif de tous les Champignons de la famille des Agaricacées.

**Potiroun de Cheins** (*chin*, in *très aigu*). — Nom donné à toutes les Agaricacées, plus ou moins fongeuses et noirâtres, qui naissent en quelques heures sur le bois pourri, le fumier, dans les endroits très humides. Les paysans croient que ces champignons naissent du pissat des *Chiens* (en patois *Cheins*).

**Argouâgne**. — *Cantharellus cibarius* Fr. — La *Chanterelle* pousse en cercle (d'où son surnom de *Gyrolle*, venant du grec γῦρος, cercle) près du Panicaut, parce qu'elle est peut-être parasite sur les racines de cette plante. — Pour

distinguer les Champignons comestibles d'avec les vénéneux, on met dans l'eau qui sert à les cuire une pièce d'argent qui reste pure si l'espèce est inoffensive et se ternit visiblement si l'espèce est dangereuse. Nous savons que ce procédé est illusoire.

**Neublli** (*neub-yi*). — *Ustilago segetum*. — Le nom français de *Charbon* vient de la couleur et de la consistance des spores de ce Champignon, lesquels il transmet à l'épi de la céréale sur lequel il vit, ce qui le fait rechercher des enfants pour s'en faire des moustaches.

**Mousse**. —Mousse vient du nom latin, *Muscum*, lequel est dérivé du vieux haut allemand *Mos*. Ce nom est appliqué aussi chez nous aux Lichens corticoles et muricoles.

## CRYPTOGAMES.

**Chevriaud** (*chevriâ*). — Genre *Equisetum* L. — Le nom de Chevriaud, qui paraît dérivé de *Chèvre*, fait sans doute allusion, ainsi d'ailleurs que le nom scientifique *Equisetum* (du latin *Equus*, cheval, et *seta*, crin) et les divers surnoms *Queue-de-Rat*, *Queue-de-Cheval* appliqués à la plante, à sa ressemblance avec une queue d'animal. — Les Prêles sont diurétiques.

**Fougère**. — *Pteris aquilina* L. — Fougère vient du latin *Filix*, dont le bas latin fit *Filgeria* et le vieux français *Feugere*, *Feuchere*, *Feuchiere*, *Feugiere*, *Fogiere*. — En coupant obliquement la tige et la base de la feuille de cette plante on aperçoit au centre un dessin représentant confusément l'aigle à deux têtes allemand, ce qui lui a valu les divers surnoms de *Fougère à l'Aigle*, *Aigle impérial*, *Porte-Aigle*, *Aquiline*. — La Fougère était employée autrefois comme vermifuge. Aujourd'hui, elle est surtout connue pour l'emploi que l'on en fait dans l'emballage des sardines.

**Fougère mâle**. — *Asplenium Ceterach* L. — Le nom de Fougère mâle appartient de droit au *Polystichum Filix-mas* Roth. — Le *Cétérach* (de l'arabe *Cheterak*) a la réputation d'être utile dans les maladies du poumon et de la vessie. Les écailles roussâtres et luisantes qui couvrent le dessous des feuilles ont valu à cette plante le surnom de *Daurade*.

**Herbe de gangne**. — *Polypodium vulgare* L. — D'après une croyance populaire il suffit d'avoir sur soi, à son insu, une feuille d'Herbe de gangne (en français *gâgne*) pour avoir la main heureuse. Les mères ont la précaution d'en mettre dans la poche de leur fils le matin du tirage au sort sans que celui-ci s'en doute, ce qui n'empêche pas tous les numéros de sortir, sans doute parce que toutes les mères n'ont pas eu la même prudence. La queue du Lézard des murailles (*coue de Lavruche*), qui s'arrache si facilement lorsqu'on la saisit pour attraper le petit animal, jouit aussi de la même réputation. — Le rhizome du *Polypode* (du grec πολὺς, nombreux, et ποῦς , pied ; allusion aux segments foliaires figurant un *Millepieds*) est laxatif et apéritif.

(*à suivre*).

---

# EXCURSIONS BATOLOGIQUES

## dans les Pyrénées

par

M. H. Sudre.

(*Suite*)

Section III. **Discolores** P.-J. Mull.

⊙ Turion glauque.

**R. ULMIFOLIUS** Schott. — Commun partout. Je ne mentionnerai que les formes suivantes :

**R. rusticanus** Merc. C. C'est la forme dominante.

**R. rusticus** Sudre, Rub. de Caut. p. 79 — Rochers de la rive droite de l'Ariège, près du pont de Runac ; Arnet, au-dessous de Sorgeat, H. Marcailhou-d'Aymeric.), etc.

*6.* — *V. aduncus* Nob. — Aiguillons de l'inflorescence vivement crochus. Ax, route du fort de Pointe-Couronne. (H. Marcailhou-d'Aymeric).

**R. striatus** Boul. et Tuezk., Ass. rub. — Boul. et B. de Lesd., Rub. gall. n° 67...! — Turion *glabre*; aiguillons vigoureux, droits ; pétiole à aiguillons crochus ; feuilles d'un *vert gai*, à dents *très inégales* ; foliole terminale *étroitement ovale*, peu échancrée *acuminée*, à pétiolule égalant le 1/3 ou le 1/4 de sa hauteur, les

autres *très courtement pétiolulées*; rameau très peu poilu; inflorescence simplement tomenteuse; pétales *faiblement rosés*; étamines blanches égalant les styles verts ou rougeâtres. — Pollen pur. Vallée de l'Oriège, en aval d'Orlu.

**R. subdolus** Sudre, Bull. Ass. pyr. n° 178 (1896-97).—Turion très poilu; feuilles minces, d'un vert sombre, un peu poilues en dessous, à dents fines, aiguës; folioles étroites, insensiblement acuminées, la terminale étroitement ovale, à peine échancrée, à pétiolule égalant le 1/3 ou le 1/4 de sa hauteur. Rameau très poilu, à aiguillons falqués ou géniculés, à feuilles en partie 5-nées. Inflorescence souvent diffuse, allongée, poilue, ordinairement presque inerme, à pédoncules grêles, pauciflores; pétales roses; étamines blanches égalant les styles à base souvent rosée; carpelles poilus.

Plante fertile et à pollen pur! Accidentellement stérile en 1896, ce qui m'avait fait supposer qu'elle était hybride des *R. ulmifolius* Schot. et *thyrsoideus* Wimm.

Ax, bords des chemins, à En-Castel (H. Marcailhou-d'Aymeric.)

**R. garbetinus** Nob. — Turion à faces planes, *très poilu*, aiguillons droits; pétiole à aiguillons falqués; feuilles d'un *vert sombre en dessus*, à dents grosses, inégales, à tomentum ras; foliole terminale ovale, à peine échancrée, un peu acuminée; les inférieures distinctement pétiolulées; rameau *très poilu*, à aiguillons presque droits; inflorescence *allongée, lâche*, *très fortement hérissée*, à pédoncules multiflores, *très étalés*; *calice hérissé*; pétales *blancs*, largement ovales; filets blancs égalant les styles verdâtres; jeunes carpelles poilus. Pollen pur.

Vallée du Garbet, entre Ercé et Aulus.

Les turions très pruineux et la couleur vert sombre des feuilles font ranger cette plante dans le gr. du *R. ulmifolius*. Elle est nettement caractérisée par son inflorescence fortement hérissée, comme celle du *R. vestitus*. W. N.

× **R. GALISSIERI Nob.** — *R. ulmifolius* × *Questieri*. — Turion anguleux, sans glandes, *glabre*, un peu *glauque*, à aiguillons un peu inégaux, droits; feuilles 5-nées, d'un *vert foncé* en dessus, glabrescentes et *vertes en dessous*, ou les supérieures un

peu grises, à dents aiguës, très inégales; pétiole à aiguillons courts, crochus; foliole terminale à pétiolule égalant la 1/2 de sa hauteur, *obovale*, *entière*, *brusquement acuminée*. Rameau obtusément anguleux, glabrescent, à aiguillons falqués; feuilles 3-nées, les supérieures pâles ou blanches-tomenteuses en dessous. Inflorescence presque nue, *très multiflore*, divariquée, *tomenteuse*, peu poilue, à *quelques glandes pédicellées*; calice tomenteux, peu poilu, un peu aculéolé, réfléchi; pétales roses; étamines roses égalant à peine les styles verdâtres; jeunes carpelles poilus. Quelques rares drupéoles arrivent à maturité. Plateau granitique de Cadirac, près Foix; haies.

Cette plante a le port du *R. ulmifolius*, qu'elle rappelle par la forme de ses folioles, son inflorescence tomenteuse et ses étamines courtes; mais elle est presque complètement virescente et un peu glanduleuse comme le *R. Questieri*. Je la dédie à mon regretté collègue et ami Galissier, qui, on se le rappelle, mourut victime de son grand amour pour la botanique en voulant, le 6 août 1890, récolter le *Gentiana Burseri* Lap. sur des rochers inaccessibles de la haute vallée du Vicdessos.

× **R. ADULTERATUS** Nob. — *R. ulmifolius* × *elongatispinus*. — Diffère du *R. Galissieri* par ses turions à aiguillons un peu falqués, ses feuilles d'un *vert terne*, son inflorescence *très allongée*, *étroite*, poilue, à aiguillons falqués ou crochus, ses calices hérissés, aculéolés, *ses styles rouges* et ses carpelles presque glabres.

Vallée du Garbet, en aval d'Ercé.

Je crois devoir assigner au *R. ulmifolius* le rôle de porte-ovule parce que cette espèce croît pêle-mêle avec l'hybride, tandis que le *R. elongatispinus* en est distant de quelques kilomètres.

× **R. CONSORANENSIS** Nob. — *R. ulmifolius* × *Winteri*. — Turion glauque, peu poilu, à aiguillons forts, droits; pétiole à aiguillons forts, falqués ou crochus; feuilles finement dentées, peu poilues en dessous. Foliole terminale à pétiolule égalant la moitié de sa hauteur, largement ovale, un peu échancrée, acuminée. Inflorescence allongée, très lâche, presque nue, peu hérissée, à aiguillons peu nombreux, sans glandes sessiles; calice

lâchement réfléchi; pétales rosés; étamines blanches dépassant les styles verdâtres; jeunes carpelles poilus. Plante stérile; pollen à grains presque tous déformés.

Vallée du Garbet, à 4 kilom. environ en amont d'Oust, au milieu des parents. Appelé R. *consoranensis* de l'ancien nom de Couserans ou Conserans donné autrefois à cette région de l'Ariège où je l'ai récolté.

× R. AURIGERANUS Nob. — *R. ulmifolius* × *ellipticifolius*. — Turion *très glauque*, peu poilu. Feuilles *d'un vert foncé* et *glabres* en dessus, à bords crispés, à dents inégales, blanches-tomenteuses et un peu poilues en dessous; pétiole à aiguillons crochus; foliole terminale ovale ou elliptique, entière, *acuminée*; feuilles raméales 3-nées. Inflorescence grande, feuillée jusqu'au sommet, tomenteuse, peu poilue, à aiguillons faibles; pédoncules multiflores, étalés; calice poilu; pétales roses; étamines blanches dépassant les styles verdâtres; jeunes carpelles glabrescents. Stérile; pollen fortement mélangé.

Ax, au bout de la côte d'Ascou, fossés des bords de la route départementale.

Son inflorescence lâche et la forme de ses folioles dénotent l'influence du *R. ellipticifolius* comme porte-pollen.

(*A suivre*).

---

# EXPOSÉ SYSTÉMATIQUE
ET
# DESCRIPTION DES LICHENS
## DE L'OUEST ET DU NORD-OUEST DE LA FRANCE
(Normandie, Bretagne, Anjou, Maine, Vendée)

Par M. l'Abbé H. Olivier.

(*Suite*).

**11. — L. Spodiza. Nyl.**

Syn. Lecidea spodiza. Nyl. in Flora 1874 p. 9, in Hue add. 982; Lamy. M. D. p. 104; Rich. L. D. Sèvres p. 219.

Thalle cendré obscur, mince, finement granulé, ou parsemé d'une légère poussière verdâtre.

Apothécies 0, 3 — 0, 5 mill. de diam., *cendré livide ou pâle livide, pâles en dedans*, convexes, immarginées. Paraphyses cohérentes ; spores oblongues, parfois un peu courbées et paraissant comme uniseptées ; 11, 17 × 2 1/2, 3 1/2.

R. Ch. Gélatine hyméniale I + bleuit.
Thalle K (c) + rouge fauve.

Habit. Deux-Sèvres — Bressuire ; sur de vieilles barrières — Richard.

**12 — L. Luteoatra. Nyl.**

Syn. Lecanora varia v. viridiatra. Nyl. Scand. p. 164.
Biatora leucophœa. v. viridiatra Krbg. Prg. p. 148.
viridiatra E. Fr. p. 277.
Lecidea viridiatra. Schœr. Enum. p. 108 ; Th. Fries. Scand. p. 457.
luteoatra Nyl. in Flora 1873 p. 299, in Hue add 1180 ; Lamy. Caut. p. 76.

Thalle *jaune pâle ou jaune verdâtre*, assez épais, composé d'aréoles planes ou convexes, anguleux ou même subéfigurés; hypothalle noir, bien visible dans les fentes qui séparent les aréoles.

Apothécies 0 5 — 0,7 mill. de diam., *noires ou brun noir, pâles en dedans*, dépassant peu le thalle, nues, planes, légèrement bordées, puis souvent convexes et immarginées Paraphyses étroitement cohérentes, olives ou brunies au sommet; thèques claviformes ou un peu renflées au milieu ; spores 8ne, ellipsoides oblongues, 11,15 × 5,6. Spermaties longues, aciculaires, courbées.

R. Ch. Gélatine hyméniale I + bleu > rouge vineux.
Thalle K + Jaune plus foncé.

Habit-Morbihan. Ile de Groix ; rochers maritimes. — V. Grand Marais.

Vendée. Noirmoutiers ; pierres de la chaussée de Ribaudon. — V. Grand Marais.

## V. — GROUPE DU L. GELATINOSA.

1. Apothécies pâles en dedans..... Gelatinosa. (13)
Apothécies foncées en dedans..... 2.

2. { Thalle finement granulé ou lépreux..... Uliginosa. (14)
Thalle brun ferrugineux, à granulations globuleuses, scabres Fuliginea. (15).

### 13. — L. — Gelatinosa. Ach.

Syn. Patellaria gelatinosa. Duby. p. 649.
Biatora gelatinosa Arn. L. Tyrol XIV, p. 488, Münch, 74, (1890) p. 33; Flag L. F. C. p. 418.
Lecidea viridescens v. gelatinosa Krbg. Syst. p. 201. Nyl. Prodr. p. 110; Malbr. Cat. p. 191.
Gelatinosa Ach. syn. p. 26; Schœr. Spicil. p. 164; Enum. p. 137; Th. Fries. scand. p. 446; Nyl. in Hue add. 878; Oliv. p. 200; Décuil. L. Angers. p. 71.

Exs. Schœr. 205; Roumeg. 298; Harm. 798 bis.

Thalle mince, étalé, contigu, lépreux-gélatineux *vert cendré ou couleur de rouille.*

Apothécies. 0,5 — 1 mill. de diam; *noir foncé*, noir olive, ou livides, *pâles ou un peu brunies en dedans*, planes et à bord propre mince, plus pâle, puis immarginées et souvent difformes. Paraphyses cohérentes, hyalines ou un peu brunies, légérement renflées au sommet, souvent peu distinctes; thèques étroitement claviformes; spores petites ellipsoides ou oblongues, 8, 15 × 4, 6.

R. ch. Gélatine hyméniale I, + bleuit légérement > rouge vineux.

Habit. Calvados. sur la terre à Falaise. — De Brébisson.

Maine-et-Loire. Angers; sur la terre au bois de la Haie. — Décuillé.

### 14. — L. Uliginosa. Ach.

Syn. Patellaria uliginosa. DC. Fl. Fr. II. p. 350; Duby p. 647; Mérat. Fl. Paris I. p. 346.
Biatora uliginosa E. Fries. p. 275 (exclud. b. c.) Krbg. Syst. p. 197 (exclud. b.), Prg. p. 158. Th. Fries. Arctoi. p. 299; Arn. L. Jura p. 154, Münch. p. 73, L. Tyrol XVI. p. 404; Flag. L. F. C. p. 421.

Lecidea microphylla v. uliginosa. Schœr. Spicil. p. 112, 191.

Lecidea uliginosa Ach. Meth. p. 43, L. U. p. 180, Syn. p. 25 ; Cheval Fl. Paris I. p. 569 ; Schœr. Enum. p. 136, Nyl. Prodr. p. 111, Scand, p. 198, in Hue, add. 886 ; Crouan Fl. du Finist. p. 92 ; Th. Fries Scand. p. 455 ; Lejolis, Catal. p. 65; Malbr. Cat. p. 184; Oliv. p. 202; Lamy M. D. p. 98; Hue L. Canis. p. 47; Rich.; L. D. Sèvres p. 219; Décuil. L. Angers. p. 71 ; Wainio adjum. II, p. 42.

Exs. Schœr. 162, 163; Arn. 1076; Malbr. 81 : Oliv. 135; Harm. 803.

Thalle lisse, mince, étalé, finement granulé ou lépreux, *brun ou brun noir*, quelquefois verdâtre ou subgélatineux dans les lieux ombragés.

Apothécies 0, 3 — 0.7 mill. de diam. *noires ou brun noir, concolores en dedans* ou un peu cendrées au centre, solitaires ou confluentes, planes, à bord mince, plus pâle, convexes, hémisphériques et immarginées à la fin. Paraphyses étroitement cohérentes, hyalines ou légèrement brunies ; thèques claviformes un peu ventrues ; spores oblongues ou ellipsoides, 8, 17 × 4, 6. Stérigmates simples, spermaties oblongues ou subellipsoides, 3, 4 × 1.

A. V. Trachylina Nyl. Prodr. p. 136. Thalle nul ou à peu près ; apothécies scabres, convexes, noir foncé en dedans ; spores plus petites, 10, 12, × 6, 7.

R. Ch. Gélatine hyméniale I + rouge vineux.

Habit. Terre humide au bord des chemins, bruyères, détritus de végétaux, etc. Le type est assez commun.

Lavar. A. plus rare, est signalée sur la terre nue.

Orne. Bazoches au Houlme, talus argileux. — *Ipse*.

Calvados. — Falaise. — De Brébisson.

Sarthe. Chemiré-en-Charnie ; Saint-Ouen-de-Mimbré. — Monguillon.

Deux-Sèvres. Terre siliceuse ombragée, aux Jarries de Champbrille. Richard.

### XV. — L. Fuliginea. Ach.

Syn. Biatora uliginosa v. fuliginosa E. Fr. p. 275 ; Krbg. Syst. p. 197.

fuliginea. Krbg. Prg. p. 159; Arn. L. Jura p. 155, Münch, p. 74 ; Flag. L. F. C. p. p. 422.

Lecidea microphylla v. fuliginea ; Schœr. Spicil. p. 112, 191.

uliginosa v. fuliginea ; Oliv. p. 202.

fuliginea Ach. syn. p. 35 (a) ; Schœr. Enum. p. 136 ; Th. Fries. Scand. p. 455 (nota.) ; Nyl. in Flora 1879, p. 206 (nota), in Hue add. 887, L. Paris, p. 80 ; Lamy. M. D. p. 98, Caut. p. 67 ; Rich. L. D. Sèvres. p. 219 ; Hue. Canis, p. 71.

Exs. Arn. 649; Oliv. 431 ; Roumeg. 189, 325, 563; Harm. 804. Humosa, Harm. 804.

Thalle étalé, *brun noir ou brun ferrugineux*, composé de très petites granulations *globuleuses*, *scabres*. Couche gonidiale en grande partie composée de syngonidies subglobuleuses ou difformes.

Apothécies 0,4—0,7 mill. de diam., innées, *noires*, *concolores en dedans*, planes et légèrement marginées, puis convexes, et à bord refoulé. Paraphyses étroitement cohérentes, brunies et un peu renflées au sommet ; thèques largement claviformes ; spores 8^ne^, ovoïdes-ellipsoïdes, 8,11 × 4,6. Spermaties oblongues, courtes, droites.

A. V. Humosa (Ach). Nyl. L. Paris p. 80. Diffère par un thalle très maigre, à peu près nul. Spores et spermaties du type.

R. Ch. Gélatine hyméniale I + rouge vineux.

Habit. Orne. Bazoches-au-Houlme sur de vieilles racines pourries ; sur les vieux bois servant de clôtures, les vieilles barrières à Bazoches-au-Houlme, Neuvy, Champcerie, Les Rotours, Rabodanges, etc, assez commune en cet habitat, mais le plus souvent stérile. — *ipse.*

Manche. Vieux bois à St-Ebrémont de Bonfossé. — Hue.

Seine-Inférieure. Rouen, à l'intérieur des vieux saules. Letendre.

Ille-et-Vilaine. Vieilles barrières à Fougères. — De La Godelinais.

SARTHE. Sainte-Sabine; terre des bruyères et vieilles barrières. — Monguillon.

DEUX-SÈVRES. — *Type*. Sur la terre des bruyères à Oyron, Champbrille. — *Humosa*. Sur la terre sabloneuse dans les bois de pins des environs de Pas de Jeu. — Richard.

## VI. — GROUPE DU L. FUSCORUBENS

1. Thalle blanc sale ou jaunâtre, farineux.... PICILA. (17.)
   Thalle non farineux..... 2.
2. Apoth. enchassées dans le thalle par petits groupes circulaires..... CYCLISCA (21.)
   Apoth. libres, superficiaires..... 3.
3. Spores longues de 8, 16, au plus..... 5.
   Spores longues de 16, 22 et plus..... 4.
4. Thalle mince, noirâtre..... ..... METZLERI (20)
   Thalle blanc glauque, épais..... LŒVIGATA (18)
5. Apoth. brun noir ou brun rougâtre en dedans..... FUSCORUBENS (16.)
   Apoth. pâles en dedans..... ..... LEUCOPHŒA (19.)

### 16. L. Fuscorubens. Nyl.

SYN. Biatora ochracea. FLAG. L. F. C. p. 426.
fuscorubens ARN. L. Jura. p. 158, Münch. p. 75; FLAG. Algér. p. 70.
Lecidea sanguineoatra. v. fuscorubens NYL. Prodr. p. 106.
monticola Krbg. Parg. p. 224 (ex. Arnold). MALBR. cat. p. 202.
fuscorubens. NYL, in Flora 1862. p. 463, Lapp. Or. p. 182, Scand. p. 199, L. Paris. p. 79, suppl. p. 6, in Hue add. 912; TH. FRIES, Scand. p. 440; CROUAN. Fl. du Finist. p. 92; MALBR. p. 270 (exclud. synon.); OLIV. p. 203; RICH. L. D. Sèvres. p. 219; Hue. L. Cantal. p. 12, L. Paris II. p. 188.

EXS. Fuscorubens — Arn. 11; Malbr. 290; Oliv. 385; Flag. L. F. C. 328. Algér. 255; Harm. 814.

Ochracea. Arn. 23, Flag. Alg. 256, L. F. C. 228.

Icon. Ochracea. Arn. Flora 1870 I. f. 4.

Thalle mince, *pâle cendré ou blanchâtre*, finement fendillé ou subcontinu, parfois confondu avec la pierre.

Apothécies 0,4— 0,8 mill. de diam., saillantes, *brun rouge*, noir sanguinolent, ou même *noir foncé étant sèches*, *brun noir ou brun rougeâtre à l'intérieur*, nombreuses, d'abord planiuscules et légèrement marginées, puis convexes et à bord refoulé. Paraphyses cohérentes, peu distinctes; thèques claviformes; spores ellipsoïdes, petites, 8,14, × 4,5. Spermaties courtes, droites, 4, 5 × 1.

A. V. Ochracea (Hepp.) Krbg. Brg. p. 210. Subochracea Nyl. L. Paris. Suppl.

Thalle légèrement ochracé, apothécies moins foncées.

R. Ch. Gélatine hyméniale I + bleu > rouge vineux.

Habit. Roches calcaires.

Orne. Argentan, Bazoches au Houlme, — *ipse*.

Seine-Inférieure. Rouen. — Malbranche.

Finistère. Région maritime. Sur les murs d'une chapelle en ruines. Plovan. — Crouan.

Sarthe. Rochers à Craunes. — Monguillon.

Deux-Sèvres. Aron, Sainte-Eanne, Pas de Jeu. Murs calcaires. — Richard.

### 17. — L. Picila. Mass.

Syn. Biatora picila. Mass. Miscelleana p. 38; Krbg. Prg. p. 261; Arn. in Flora 1869. p. 3, L. Jura p. 158. L. Tyrol. IV. p. 643; Th. Fries. Scand. p. 441; Flag. L. F. C. p. 427.

Lecidea picila. Malbr. Cat. suppl. p. 43.

Exs. Arn. 73.

Icon. Arn. in Flora 1869. I. f. 1.

Thalle mince, étalé *tartareum-farineux* contigu, d'un blanc sale ou jaunâtre, verdâtre étant humide.

Apothécies 0, 5 — 0,8 mill de diam., *brun noir ou livides*, *brunes en dedans*, nombreuses, épaissies; thèques renflées au sommet; spores 8e fusiformes, 9,12 × 2.4.

R. Ch. Gélatine hyméniale I + bleu > rouge vineux.

Habit. Eure. Sur le calcaire à Mauny. — Malbranche.

**18. — L. Lœvigata. Ngl.**

Syn. — Lecidea. Nyl. Enum. p. 122, 143; Le Jolis. Catal. p. 65; Malb. cat. p. 187. Oliv. Lich. de L. Orne suppl. p. 22.

Thalle blanc ou blanc glauque, *assez épais*, lisse, un peu fendillé, déterminé.

Apothécies 0, 5 — 1 mill. de diam., brun roux ou noirâtre, *pâles en dedans*, *superficiaires*, planes, puis convexiuscules, à bord propre, mince, entier. Paraphyses grêles; spores 8e ellipsoïdes, un peu atténuées à une extrémité, 18,22 × 8,10.

R. Ch. Gélatine hyméniale I + bleu > rouge vineux.

Habit. Manche. Falaises de Gréville près Cherbourg. — Le Jolis.

Ille-et-Vilaine. — Rochers de Cancale. — De La Godelinais.

(*A suivre*).

## *CORRESPONDANCE*

### *A propos du* **Paspalum dilatatum** Poir.

Cher Monsieur,

J'ai l'honneur de vous adresser le renseignement suivant au sujet de *Paspalum dilatatum* Poir., signalé dans un précédent numéro du *Bulletin*, par deux de nos confrères, MM. Deysson et Cassat, aux environs de Bordeaux.

J'ai reçu en 1898 cette plante du Var (ancien lit d'Argens, leg. C. Bertrand). M. Bertrand ajoute qu'il n'a pu retrouver l'an dernier cette plante dans cette localité, mais il m'assure qu'elle n'est pas rare à Vidauban, en amont de la précédente localité, dans les prairies voisines ou riveraines de l'Argens.

La localité bordelaise signalée par nos confrères serait donc la deuxième localité française de cette espèce américaine.

Veuillez agréer, cher Monsieur, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Fl. Brachet,
*Instituteur à St André d'Embrun (Hautes-Alpes).*

*Le Secrétaire général, gérant du « Bulletin » :* **H. LÉVEILLÉ.**

I. de B. (Typ. Monnoyer.) — Le Mans. — 1-1900.